

L'ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES ET DES MODES D'INTERVENTION EN SERVICES SOCIAUX



Cet aide-mémoire a pour objectif de décrire succinctement les premières étapes du processus de réalisation d'une évaluation des technologies et des modes d'intervention, soit la précision des enjeux décisionnels, l'examen du contexte et la définition de la question d'évaluation. Il s'agit d'un outil de référence pour l'ensemble des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux qui ont à se familiariser avec ce type d'évaluation.

OBJECTIFS DE L'AIDE-MÉMOIRE

Définir et caractériser l'évaluation des technologies et des modes d'intervention dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Définir et illustrer les premières étapes du processus propre à l'évaluation des technologies et des modes d'intervention, c.-à-d. :

- La précision de la question décisionnelle ou des questions décisionnelles.
- L'examen du contexte et des enjeux en lien avec cette question ou ces questions.
- La définition de la question d'évaluation des technologies et des modes d'intervention.

Aide-mémoire rédigé dans le cadre des rencontres du comité UÉTMISS

DE LA QUESTION DÉCISIONNELLE À LA DÉFINITION DE LA QUESTION D'ÉVALUATION

L'évaluation des technologies et des modes d'intervention (ÉTMI) est de plus en plus valorisée par les décideurs du domaine de la santé et des services sociaux. À l'échelle mondiale, le recours à l'ÉTMI a augmenté de façon croissante au cours des dernières décennies comme en témoignent les nombreux réseaux, instituts et organismes qui ont vu le jour et dont les principales activités concernent directement ou indirectement l'ÉTMI. Au Québec, les établissements du secteur de la santé et des services sociaux désignés comme centres hospitaliers universitaires (CHU) ou centres hospitaliers affiliés universitaires (CHAU), de même que les instituts universitaires (IU) ou les centres affiliés universitaires (CAU) ont dorénavant l'obligation d'évaluer des technologies ou des modes d'intervention dans leur secteur de pointe. L'angle par lequel on aborde une ÉTMI est tributaire de l'enjeu décisionnel à l'origine de cette démarche. En revanche, le processus nécessaire à la conception et à la réalisation d'une ÉTMI, de même qu'à la diffusion des avis et des recommandations qui en résultent reste identique à celui associé à d'autres types d'évaluation. La finalité d'une ÉTMI vise à permettre aux décideurs d'appuyer leurs décisions sur des données probantes, elles-mêmes tirées principalement de revues systématiques réalisées selon des critères rigoureux. Ce processus s'inscrit dans une optique d'amélioration des pratiques et d'optimisation des ressources qui vise ultimement à améliorer le bien-être et la santé des usagers et des patients.

DÉFINITION DE L'ÉTMI

L'évaluation des technologies et des modes d'intervention tend à soutenir la prise de décision et à répondre aux incertitudes liées au contexte et aux enjeux qui s'y rapportent. La définition de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention de l'*International Network of Agencies for Health Technology Assessment* (INAHTA) s'applique tant au secteur de la santé qu'à celui des services sociaux :

Évaluation systématique des propriétés et des effets d'une technologie de la santé (des services sociaux) pouvant porter tant sur les effets directs et intentionnels de cette technologie que sur ses conséquences indirectes et non intentionnelles, et ayant pour objectif d'éclairer la prise de décision.

Définition tirée du glossaire de la société « Health Technology Assessment International », disponible à :

www.htaglossary.net

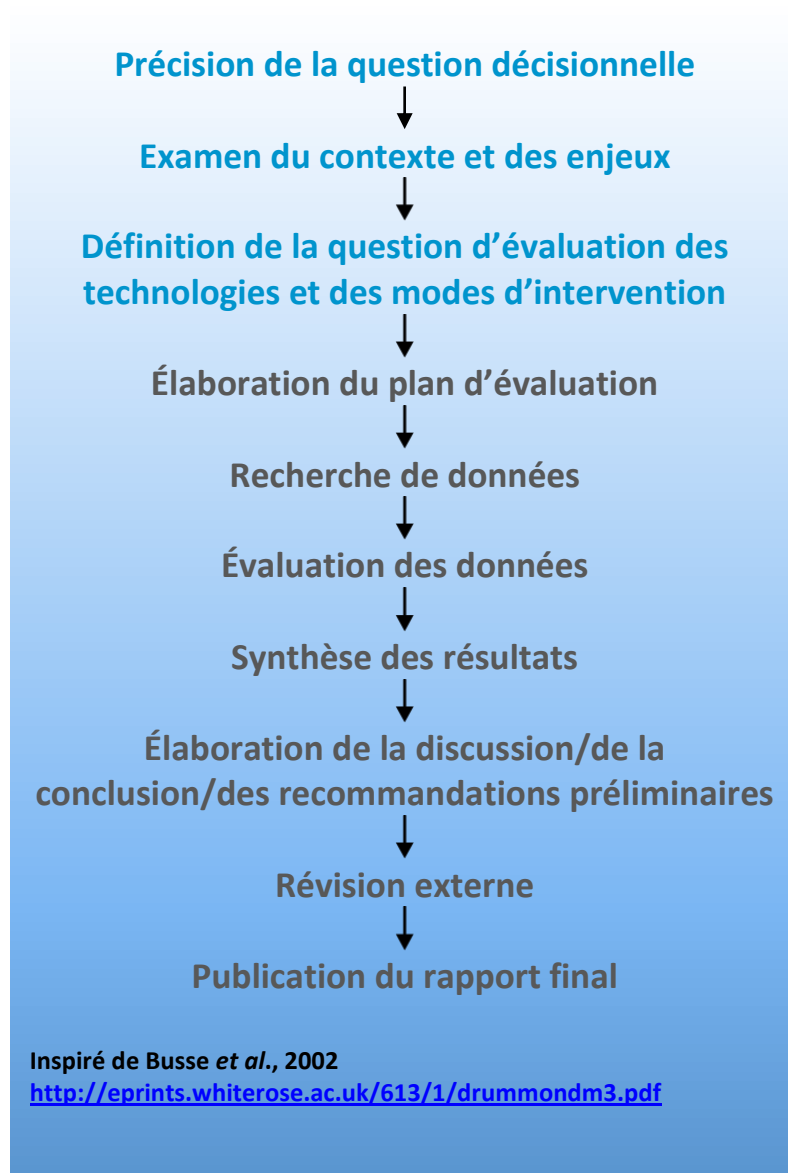
Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux

Québec

DÉMARCHE ASSOCIÉE À L'ÉTMI

À l'échelle planétaire, il n'existe pas de modèle unique standardisé quant aux étapes à suivre pour réaliser une ÉTMI. Toutefois, un consensus existe voulant qu'une ÉTMI doive être réalisée selon une démarche structurée généralement acceptée.

La démarche que proposent Busse et ses collègues (2002) en est un exemple :



CARACTÉRISTIQUES D'UNE ÉTMI

UNE ÉTMI:

- ↳ est réalisée dans un délai relativement court afin d'offrir une réponse en temps opportun;
- ↳ tient compte des éléments du contexte propre à l'enjeu décisionnel;
- ↳ s'appuie idéalement sur une large consultation des parties prenantes;
- ↳ utilise des données secondaires, issues de revues systématiques;
- ↳ se réfère à des données primaires dans le seul but de mettre en contexte les résultats de la revue systématique;
- ↳ permet de tirer des conclusions uniquement quant à la technologie ou à l'intervention dont il est question.

QU'EST-CE QU'UNE TECHNOLOGIE?

Une technologie peut prendre différentes formes :



TECHNOLOGIE

« Des applications de connaissances scientifiques ou de toutes autres connaissances structurées, relatives à des outils, des techniques, des produits, des processus, des méthodes, des modes d'organisation ou des systèmes, ainsi qu'à des tâches pratiques. »
(www.htaglossary.net).

- **Remarque :** En matière de soins de santé, les technologies englobent les médicaments, les tests diagnostiques, les dispositifs, le matériel, les fournitures, les interventions médicales et chirurgicales, ainsi que les systèmes de soutien, y compris les systèmes d'organisation et de gestion utilisés pour la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et la réadaptation.

EXEMPLE : ligne téléphonique offrant des services d'écoute, d'information et de soutien pour toute personne concernée par une situation de maltraitance à l'endroit d'un aîné.



INTERVENTION

" Action visant à prévenir, à soulager ou à régler les problèmes physiques ou psychologiques d'une personne."
(www.termiumplus.gc.ca)

- **Remarque :** En matière de soins de santé, une intervention peut se traduire par l'application d'un outil d'évaluation, de dépistage, de diagnostic, de traitement ou de réadaptation. Il peut s'agir plus particulièrement d'une intervention chirurgicale, d'une thérapie comportementale ou de séances de réadaptation.

EXEMPLE : entrevue motivationnelle auprès de personnes alcooliques ou toxicomanes.



MODE D'INTERVENTION

Se rapporte au contexte dans lequel l'intervention est réalisée. Il peut s'agir de réaliser une intervention dans divers lieux avec différents acteurs et par extrapolation d'un agencement de diverses interventions pour créer un programme.

- **Remarque :** Par mode d'intervention, on peut penser à la façon dont on intervient, comme le fait de privilégier une intervention individuelle ou une intervention de groupe.

EXEMPLE : programme d'intervention multidisciplinaire offert à des patients souffrant de dépression majeure et qui repose sur un suivi médical, la pratique d'exercices physiques, des ateliers de psychoéducation et la disponibilité de services sociaux et psychologiques.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE QUESTION DÉCISIONNELLE

Une QUESTION DÉCISIONNELLE précise clairement

- ↪ l'intervention ou la technologie dont il est question;
- ↪ les caractéristiques de la population à qui s'adresse la technologie ou l'intervention;
- ↪ le contexte dans lequel l'évaluation doit être réalisée;
- ↪ la fenêtre décisionnelle;
- ↪ les répercussions attendues.

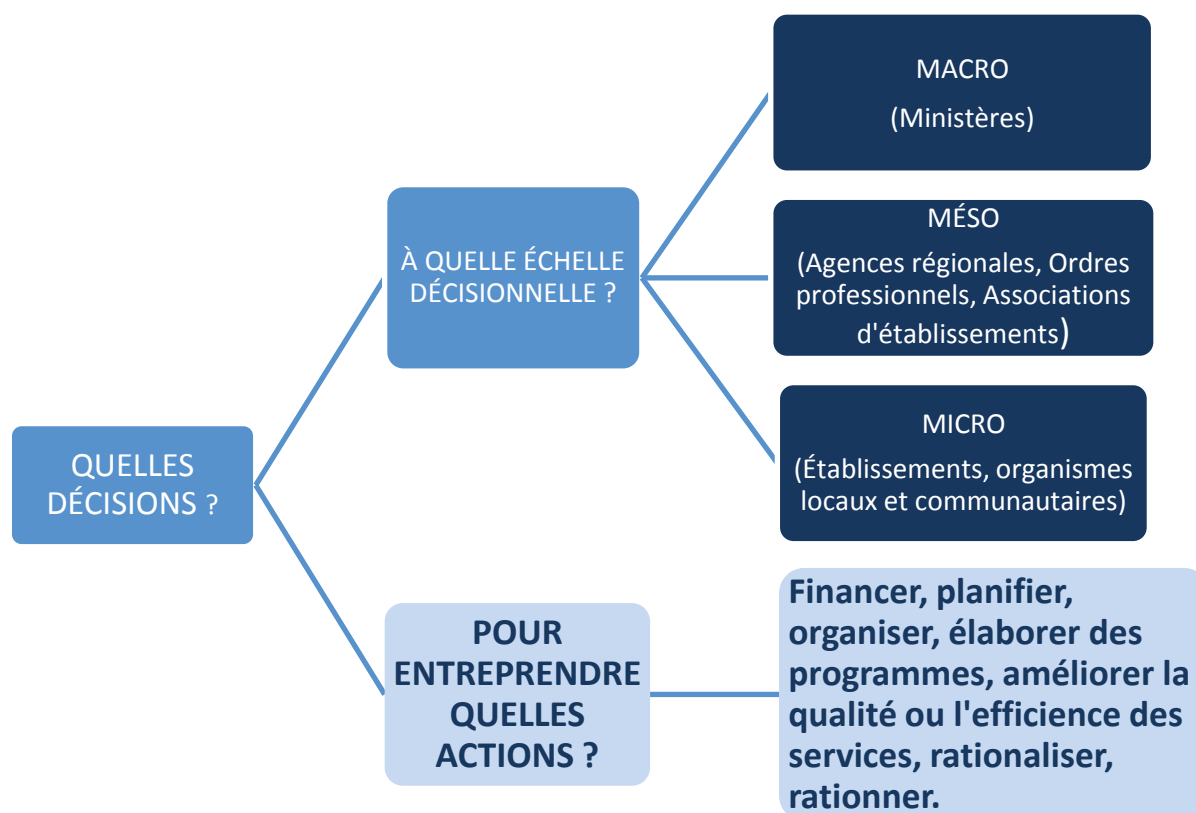
Malheureusement, le requérant ne formule pas toujours aussi clairement la question décisionnelle. L'évaluateur devra donc obtenir des précisions auprès du demandeur afin de pouvoir élaborer sa question d'évaluation.

LE CONTEXTE DE LA DEMANDE ET LES ENJEUX DÉCISIONNELS

La principale raison d'être d'une ÉTMI est de soutenir le processus décisionnel. Or, en amont du processus, la question décisionnelle est souvent imprécise. L'absence de critères précis pour définir la population qu'elle concerne, déterminer les particularités de l'intervention ou de la technologie, ou encore, l'échéancier à l'intérieur duquel elle doit être réalisée peut engendrer un certain flou dans l'élaboration de la demande du décideur. La définition d'une question décisionnelle repose d'abord sur l'examen du contexte dans lequel s'inscrit la demande d'ÉTMI. Les éléments ci-contre permettent de définir un tel contexte :

	EXEMPLES
Initiateur de la demande	Décideur politique Gestionnaire Praticien Usager Organisme de représentation des usagers Tiers payeur
Raisons qui motivent la réalisation d'une ÉTMI	Introduction d'une nouvelle technologie Modifications d'une technologie actuelle Nouvelles données probantes Changements structureux ou organisationnels Préoccupations quant à l'efficacité/l'innocuité, l'éthique ou quant aux aspects économiques ou de financement
Nature de la décision que soutiendra l'ÉTMI	Amélioration de la qualité des services Attributions des ressources Planification stratégique Efficacité et (ou) efficience des pratiques de gestion et (ou) d'intervention Investissement dans la recherche
Audience ciblée par les éventuelles recommandations	Décideurs politiques Gestionnaires Praticiens Usagers Organismes de représentation des usagers Tiers payeurs

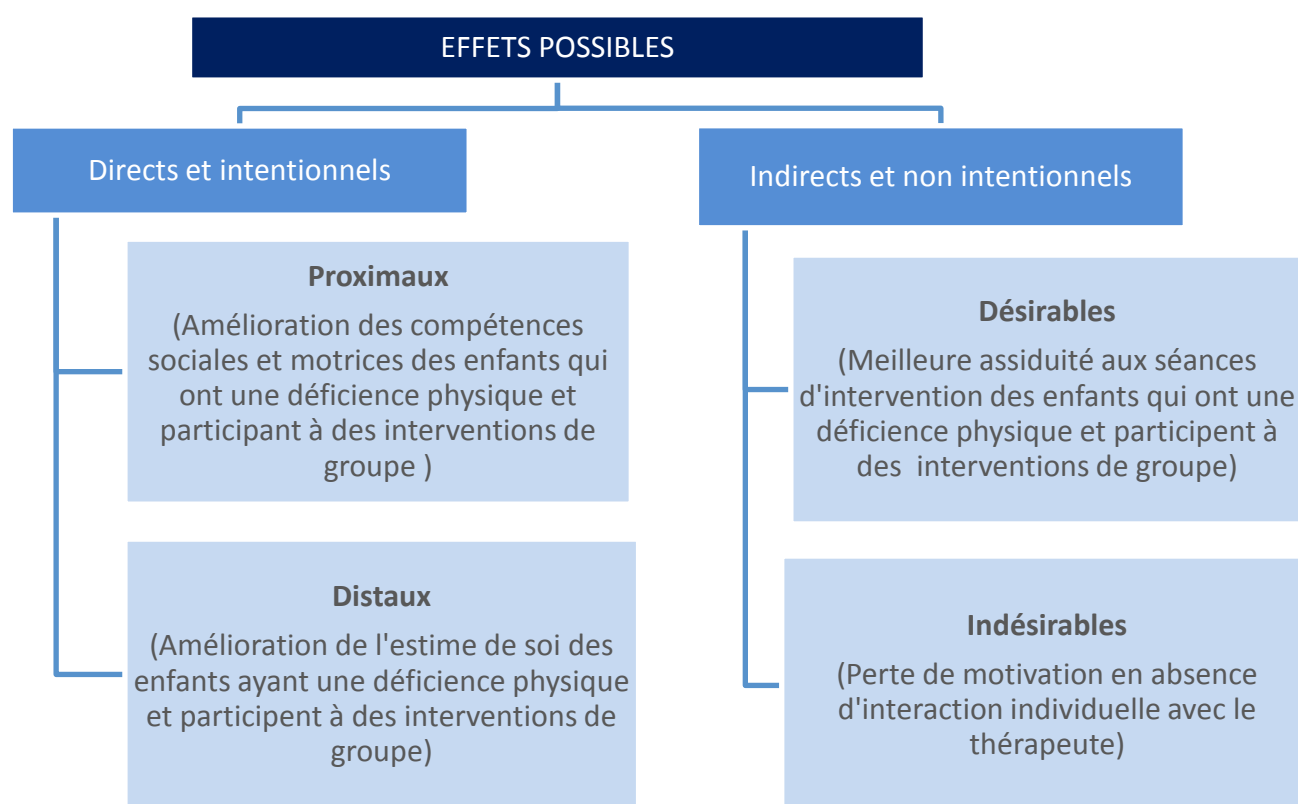
C'est l'examen du contexte et des enjeux liés à la réalisation de l'ÉTMI qui permet de transformer la question décisionnelle en question d'évaluation. En outre, la décision que l'évaluation vise à soutenir est l'élément primordial auquel doit s'attarder l'examen du contexte. La décision qui doit être prise à la suite du processus constitue le maillon d'engrenage principal d'une évaluation des technologies et des modes d'intervention. Cette décision peut se situer à l'un ou l'autre des paliers de l'échelle décisionnelle et engendrer des actions variées, telles qu'énumérées ci-dessous.



L'analyse du contexte et des enjeux associés au processus d'ÉTMI doit aussi tenir compte de la diversité des effets susceptibles d'être engendrés. À titre d'exemple, prenons la question décisionnelle suivante :

Les interventions de groupe auprès d'enfants et d'adolescents aux prises avec une déficience physique, sont-elles plus efficaces et efficientes que les interventions individuelles pour maximiser le développement de leurs compétences sociales et motrices?

Différents effets seraient susceptibles d'être observés à la suite de l'ÉTMI. Le tableau ci-dessous en énumère quelques exemples :



LA QUESTION D'ÉVALUATION :

- ↪ est simple et directe;
- ↪ est formulée de façon claire;
- ↪ alimente le reste du processus;
- ↪ détermine les aspects qui sont évalués et ceux qui ne le sont pas (critères d'inclusion et d'exclusion);
- ↪ porte sur une ou plusieurs dimensions précisées ci-dessous :

EFFICACITÉ

Qui produit l'effet attendu

Un programme de stimulation précoce mère-enfant destiné à prévenir les retards de développement cognitif chez les enfants a les effets escomptés.

EFFICIENCE

Rapport entre ce qui est réalisé et les moyens mis en oeuvre

Le rapport «*ressources matérielles ou humaines/effets produits*» de l'implantation d'un programme de dépistage s'avère avantageux grâce à une prise en charge plus précoce des problèmes, ce qui permet la mise en place d'interventions moins coûteuses.

INNOCUITÉ

Absence d'effets indésirables

La mise en service d'un système informatisé des demandes de services n'engendre pas de délai additionnel dans la prise en charge des patients/usagers.

JURIDIQUE/LÉGAL

Aspects de réglementation ou d'application des lois

Il a fallu examiner les lois et les règlements entourant l'utilisation par des non-médecins des lasers de classe 3b et 4 à des fins esthétiques dans un contexte non médical.

ORGANISATIONNELLE/ PROFESSIONNELLE

L'implantation d'un nouveau programme d'intervention multidisciplinaire est conforme aux codes de pratiques des différents ordres professionnels concernés.

PSYCHOLOGIQUE/ SOCIALE/ ÉTHIQUE

Accessibilité à une intervention.

Toutes les personnes de la population à qui s'adresse l'intervention ou la technologie y ont un accès équitable.

LE PICO(TS) est une approche qui :

- aide à circonscrire l'évaluation en fonction des besoins décisionnels;
- peut être utilisée pour caractériser de façon précise chacune des dimensions associées à la question d'évaluation;
- permet de formuler des questions d'évaluation qui sont claires et auxquelles on peut répondre plus facilement par l'examen des données probantes;
- devrait aussi être utilisée pour élaborer une stratégie de recherche de la littérature qui soit pertinente, explicite, efficace et réutilisable lors des mises à jour
- a été conçue par des experts en médecine factuelle (www.cebm.net). Cette méthode est désormais utilisée dans d'autres disciplines en santé et en services sociaux.

P	La population à qui s'adresse la technologie. Plus les caractéristiques de la population sont précises, plus il est aisé de cibler les informations justes et pertinentes relatives à l'évaluation qui doit être traitée.
I	L'intervention ou la technologie sur laquelle porte l'évaluation.
C	Le comparateur. Il permet de comparer la technologie, l'intervention ou le mode d'intervention à l'étude avec l'intervention la plus performante à ce jour, la technologie habituellement utilisée, un placebo ou encore l'absence d'intervention.
O	Les résultats mesurés (<i>outcomes</i>).
T	Le moment de la mesure des effets de l'intervention (<i>timing</i>).
S	Le contexte organisationnel de l'intervention (<i>setting</i>) (par exemple, première ligne ou centre spécialisé).

EN RÉSUMÉ...

- L'évaluation des technologies et des modes d'intervention a pour objectif principal de soutenir la prise de décision, au moyen, entre autres, des meilleures données scientifiques disponibles.
- Les technologies et les interventions qui peuvent faire l'objet d'une évaluation des technologies et des modes d'intervention sont multiples et variées : dispositifs médicaux, médicaments, interventions psychosociales, etc.
- L'ÉTMI est un processus rigoureux qui prend forme au moyen d'une démarche structurée et qui doit débiter avec une question d'évaluation bien formulée. Cette question devra tenir compte : des éléments et des enjeux relatifs au contexte décisionnel (les dimensions d'évaluation) et du contexte de mise en application de la technologie. Pour cette dernière, on peut utiliser l'approche PICOTS qui permet de bien structurer la réalisation de l'évaluation.

Cet aide-mémoire a été rédigé par la Direction des Services sociaux de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), en collaboration avec Pierre Dagenais, M. D., Ph. D., M. Sc., directeur du soutien et du développement méthodologique, INESSS, et Alicia Framarin, M. D., M. Sc., directrice scientifique, Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, INESSS.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec:

Catherine Roy, Ph. D.

Conseillère en soutien au milieu

Direction des Services sociaux, INESSS

☎ 514 864-1315

✉ catherine.roy@inesss.qc.ca

www.inesss.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISSN 1915-3082 INESSS (imprimé)

ISBN 978-2-550-63909-1 (imprimé)

ISSN 1915-3104 INESSS (PDF)

ISBN 978-2-550-63908-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Pour citer ce document : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). L'évaluation des technologies et des modes d'intervention en services sociaux – Aide-mémoire, 20 janvier 2012. Québec, Qc : INESSS; 2012.

RÉFÉRENCES

Busse, R. & al. (2002). Best practice in undertaking and reporting health technology assessments. *International Journal of Technology Assessment in Health Care*, 18(2), 361-422.

Dagenais, P. (2011). *Introduction méthodologique : de la question décisionnelle à la question d'évaluation*. Présentation réalisée dans le cadre d'une réunion du Comité UÉTMISS chapeauté par l'INESSS. Montréal.

Rutter, D., Francis, J., Coren, E. & Fisher, M. (2010). SCIE systematic research reviews : guidelines (2nd édition). Londres : Social Care Institute for Excellence (SCIE).

Campbell Collaboration www.campbellcollaboration.org

Centre for Evidence Based Medicine www.cebm.net

Cochrane Collaboration www.cochrane.org

European Network for Health Technology Assessment www.eunetha.eu

Gouvernement du Canada, banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada www.termiumplus.gc.ca

International Network of Agencies for Health Technology Assessment www.inahta.org

National Collaboration Centre for Methods and Tools www.nccmt.ca

National Institute for Health and Clinical Excellence www.nice.org.uk

Social Care Institute for Excellence www.scie.org.uk